

Pas de conquêtes sociales
sans libertés syndicales

liberté de parole - liberté d'actions



Poursuivis pour avoir, à Cayenne et à Paris, défendu la santé des agent.e.s, lorsqu'il a fallu se battre pour que les agent.e.s n'aient plus à travailler dans des locaux amiantés !

Poursuivis pour avoir défendu, à Cayenne et à Paris, les droits des agent.e.s, lorsqu'il a fallu faire appliquer nos statuts !

Poursuivis pour s'être battus, à Cayenne et à Paris, contre la casse de la fonction publique !

Nos camarades sont convoqués devant la 17ème chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris le jeudi 7 novembre à 14h.

Rejoignez-nous au rassemblement de soutien sur le parvis du tribunal de Paris, porte de Clichy, à 9h

Pour la liberté de parole partout, pour la liberté d'actions partout, pour que la Justice ne sorte pas du champ syndical !

se syndiquer



**flashez
ce code**

Contacts



synd-cgt-acsj@justice.fr



**34, quai des Orfèvres - Esc. F - 1er étage/Entresol 75055
PARIS CEDEX 01**



Tél.: 01.44.32.58.60 / .52.04



<https://cgt-justice.fr>